



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 18 décembre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
47	52

Date de convocation

12 décembre 2024

Habitat – Prolongation de la convention de mise en œuvre du permis de louer avec Tournon-sur-Rhône

**N° de la délibération
2024-782**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 18 décembre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mmes Laëtitia BOURJAT, Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Lyliane BURGUNDER), Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE (représentée par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Michel BRUNET, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Gérard ROBERTON, M. Vincent ROBIN, M. Alain SANDON, Mme Anne SCHMITT.

Le 13 novembre 2019, l'agglo a instauré le permis de louer sur le périmètre de l'OPAH de Tournon-sur-Rhône. Le choix a été fait de garder la commune comme interlocuteur des propriétaires bailleurs. Suite à la convention de partenariat pour la mise en œuvre du 1^{er} juillet 2022, les dossiers de demande d'autorisation de location sont adressés à la commune, qui vérifie leur complétude et les transmet au service Habitat de l'agglo qui en assure l'instruction.

Le délai de réponse est d'un mois maximum.

Cette convention prend fin au 31 décembre 2024. Il est proposé de la renouveler jusqu'au 31 décembre 2029 par voie d'avenant.

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°07-2021-10-28-0006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

VU le décret n° 2016-1790 du 19 décembre 2016 ;

VU les articles L635-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU le Programme Local de l'Habitat approuvé le 6 février 2019 ;

VU la délibération n° 2019-421 du 13 novembre 2019 approuvant la mise en place du Permis de louer à Tournon-sur-Rhône ;

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement Habitat du 26 novembre 2024 ;

Considérant le projet d'avenant à la convention ;

Considérant l'avis du bureau du 5 décembre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de mise en œuvre du permis de louer avec Tournon-sur-Rhône prolongeant la convention jusqu'au 31 décembre 2029
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 18 décembre 2024.

Signé électroniquement par : ~~Frédéric SAUSSET~~
Date de signature : ~~20/12/2024~~
Qualité : ~~Le président ArcheAgglo~~